

Si vous allez...

Autor(en): **Decollogny, Ad.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **87 (1960)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231750>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

morative du « Quatorze avril » qui eut lieu, pour la première fois, en 1804. Dès lors, et durant plusieurs années, elle fut célébrée. C'est à cette occasion que le pasteur Marindin de Vevey composa, en patois, cette chanson intitulée *La fîta dau Quatorze*.

Aujourd'hui, le 14 avril n'est plus en honneur. Au lieu de célébrer l'entrée de leur canton dans la Confédération, les Vaudois préfèrent, à juste titre, rappeler le souvenir de l'Indépendance chaque 24 janvier.

Et, pour conclure, nous ne saurions mieux faire que de nous remémorer le

mot de Charles Gorgérat, qui fut conseiller national et auteur du livre *Nous autres Vaudois* :

« Vaudois, mon frère, reste toi-même, soigne tes vertus et tes qualités, conserve jalousement tes défauts. »

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ

Max RoCHAT

Pré-du-Marché 48 Téléphone 24 29 60
Lausanne

SI VOUS ALLEZ...

... à Châtillens, sachez qu'au douzième siècle ce village qui appartenait à l'Abbaye de Saint-Maurice fut donné par cette dernière, en partie, soit le tiers, à l'Abbaye voisine de Haut-Crêt, qui avait été fondée en 1134, à l'intention des moines de Citeaux. Il est possible que cette donation manqua de précisions, car il y eut souvent des litiges entre les deux abbayes. Ce que l'on ignore généralement, c'est que Châtillens était devenu un lieu de pèlerinage. Dans l'église, qui était déjà paroissiale en 1228, et dont il nous reste quelques parties de la fin du 14^e ou commencement du 15^e siècle, il existait une image de saint Pancrace. Elle était l'objet d'une grande vénération. Elle avait ceci de particulier : l'enracinée réputation de ressusciter les enfants morts sans baptême, juste le temps nécessaire pour l'administration du sacrement. On venait de loin pour faire baptiser les enfants morts prématurément. Et quand vint la Réforme, Jean de Gruyère, qui était en même temps sire d'Oron, fit transporter cette image dans la chapelle d'Oron-la-Ville, mais voulant lutter contre cette superstition, le gouverneur bernois de Haut-Crêt fit saisir cette image et, sur l'autorisation de L.L.E.E., la fit brûler. Mentionnons encore le curieux procès survenu en 1361, où un porc ayant tué un enfant à Châtillens, il fut amené à Lausanne, où le sautier le fit condamner à mort et pendre au gibet. N'en rions pas, ces procès n'étaient pas rares à cette époque.

Ad. Decollogny.